

21877 COMEU B

Rd	CA								
Rs	BJ	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	MAB
1	TR.	I.S.	FIN.	AGR.	ENE.	R.D	ADM.	S.A.	

DE : C.C.E. BRUXELLES - SEG12 - S.G.

A : C.E. WASHINGTON - WASHINGTON

REF: 20:14 17-12-82 6573 - 000014150

DUPLICATA POSSIBLE

TELEX NR 224607 / SG / B 11/50

TELEX HEBDOMADAIRE NR 108 DU 17.12.82 DESTINE A L'ENSEMBLE DES DELEGATIONS EXTERIEURES ET BUREAUX DE PRESSE ET D'INFORMATION INDEPENDANTS DANS LES PAYS TIERS.

1. INTRODUCTION

432

1.1 TACHES PRIORITAIRES POUR LE 1ER SEMESTRE 1983

EN PREVISION DE SA RENCONTRE LA SEMAINE PROCHAINE AVEC M. GENSCHER, LA COMMISSION A DISCUTE DU PROGRAMME DES TACHES PRIORITAIRES POUR LE PREMIER SEMESTRE 1983

LA COMMISSION SOULIGNE L'IMPORTANCE DE L'ANNEE 1983 DANS SON ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE LA COMMUNAUTE : LES RETARDS ENCOURUS DANS LE DEVELOPPEMENT DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES ET DANS LE RENFORCEMENT DU MARCHE INTERIEUR EXIGENT UN EFFORT IMMEDIAT POUR RESTAURER LA CONFIANCE DANS LA CAPACITE DECISIONNELLE DE LA COMMUNAUTE. DE SURCROIT, LE CONSEIL EUROPEEN, PARTAGEANT L'AVIS DE LA COMMISSION, A ESTIME QU'UNE SERIE D'EFFORTS INTERNES DOIVENT ETRE FAITS DANS L IMMEDIAT POUR PREPARER LA COMMUNAUTE AU NOUVEL ELARGISSEMENT. LA PRESIDENCE ALLEMANDE AURA DONC UNE RESPONSABILITE PARTICULIERE POUR FAIRE ABOUTIR UN MAXIMUM DE DOSSIERS AU COURS DU 1ER SEMESTRE.

Global Communications

Global Communications

AVANT DE DRESSER 'INVENTAIRE DETAILLE DES 'ISIERS PRIORITAIRES
DANS LES DIVERS SECTEURS, LA COMMISSION A RETENU PARTICULIEREMENT
LES THEMES SUIVANTS :

- RESSOURCES PROPRES ET 'SOLUTION ULTERIEURE'.
- ELARGISSEMENT : NEGOCIATIONS ET ACTIONS PARALLELES.
- TRIPTYQUE 'EMPLOI' : MARCHE INTERIEUR, INVESTISSEMENTS ET
ACTIONS SPECIFIQUES CONTRE LE CHOMAGE.
- RENFORCEMENT DU MARCHE INTERIEUR.
- PROMOTION DES INVESTISSEMENTS.
- LUTTE CONTRE LE CHOMAGE.

AFFAIRES INTERIEURES

2.1 CONSEIL 'AGRICULTURE' (13.12)

LE CONSEIL 'AGRICULTURE' EST PARVENU A UN ACCORD DEFINITIF SUR
LES BILANS ESTIMATIFS POUR L'ANNEE 83 CONCERNANT LE SECTEUR DE
LA VIANDE BOVINE, NOTAMMENT POUR L'IMPORTATION DE LA VIANDE DES-
TINEE A LA TRANSFORMATION (60.000 T.) ET POUR LES JEUNES BOVINS
DESTINES A L'ENGRAISSEMENT (237.000 TETES). POUR LA VIANDE, LA
REDUCTION DU PRELEVEMENT S'ELEVERA A 55 0/0 TANDIS QUE POUR LE
2E VOLET, LA REPARTITION DU CONTINGENT PREVOIT POUR L'ITALIE :
205 000 TETES, LA GRECE : 30 000 TETES, ET 2 000 POUR LES AUTRES
ETATS MEMBRES

LES MINISTRES ONT EU UN LONG ECHANGE DE VUES EN MATIERE VETERI-
NAIRE DANS LE SECTEUR DE LA VIANDE BOVINE ET PORCINE. UNE DECI-
SION SERA PRISE LE 15 FEVRIER AU PLUS TARD SUR CE POINT.

PAR AILLEURS, LA COMMISSION A CONSACRE L'ESSENTIEL DE SES DELI-
BERATIONS DE CETTE SEMAINE A LA PREPARATION DE SES PROPOSITIONS
SUR LES PRIX AGRICOLES ET LES MESURES CONNEXES POUR LA CAMPAGNE
1983/84. LA COMMISSION A ABORDE SYSTEMATIQUEMENT LES PRINCIPAUX
ELEMENTS DES PROPOSITIONS : NIVEAU GENERAL ET HIERARCHIE DES
PRIX, DEMANTELEMENT DES MONTANTS COMPENSATOIRES MONETAIRES, DIS-
POSITIONS ENVISAGEES POUR CHACUNE DES GRANDES CATEGORIES DE

PRODUITS, AMENAGEMENT CERTAINES ORGANISATIONS MARCHE, NOTAM-
MENT POUR LES PRODUITS MEDITERRANEENS. COMPTE TENU DES ORIENTA-
TIONS AINSI DEGAGEES, M. DALSAGER, EN LIAISON AVEC LE PRESIDENT,
COMPTE SOUMETTRE A LA COMMISSION AU DEBUT DE LA SEMAINE PROCHAINE
UNE PROPOSITION AMENAGEE POUR FACILITER LA DELIBERATION FINALE.

2.2 CONSEIL 'AFFAIRES SOCIALES' (10.12)

LE CONSEIL A PROCÉDÉ A UN ÉCHANGE DE VUES, DANS LE CADRE DU RE-
EXAMEN DU FONDS SOCIAL ET SUITE A LA RÉUNION DU CONSEIL EUROPÉEN
DE COPENHAGUE SUR LES MESURES A PRENDRE AU PROFIT DES JEUNES. IL
ATTRIBUE LA PLUS HAUTE PRIORITE AUX MESURES POUR LUTTER CONTRE
LE CHOMAGE DES JEUNES ET EN FAVEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

LE CONSEIL A ÉGALEMENT ADOPTÉ UNE RECOMMANDATION RELATIVE AUX
PRINCIPES D'UNE POLITIQUE COMMUNAUTAIRE DE L'ÂGE DE LA RETRAITE
ET PROCÉDÉ A UN DÉBAT D'ORIENTATION SUR LES PROPOSITIONS DE DI-
RECTIVES CONCERNANT LE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL ET LE TRAVAIL
TEMPORAIRE. SUR CES DEUX DERNIERS POINTS, LA COMMISSION POURRAIT
REVOIR SES PROPOSITIONS AU VU DES AMENDEMENTS QUI Y SERONT APPOR-
TES PAR LE PARLEMENT EUROPÉEN, AINSI QUE DES SUGGESTIONS QUI SE-
RONT FORMULÉES PAR LE COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL.

PAR AILLEURS, M. RICHARD A FAIT DIFFUSER DANS LE CONSEIL LE MEMO-
RANDUM SUR LA RÉDUCTION ET LA REORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL
ADOPTÉ PAR LA COMMISSION LA SEMAINE DERNIÈRE, ET INDIQUE L'INTEN-
TION DE LA COMMISSION DE PRÉSENTER DES PROPOSITIONS SPÉCIFIQUES
AVANT LA FIN DE LA PRÉSIDENTE ALLEMANDE.

2.3 CONSEIL 'ECO/FIN' (17.12)

L'ORDRE DU JOUR COMPORTE LE RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION ÉCO-
NOMIQUE DANS LA COMMUNAUTÉ ET LA FIXATION DES ORIENTATIONS DE
POLITIQUE ÉCONOMIQUE POUR 1983, UNE COMMUNICATION DE LA COMMIS-
SION SUR LA DISCIPLINE BUDGÉTAIRE ET LA CONVERGENCE DES ÉCONOMIES
AINSI QUE, AU MOINS' LORS DU DÉJEUNER, LES QUESTIONS MONÉTAIRES
INTERNATIONALES SUR INTERVENTION DE M. ORTOLI.

EN OUTRE, SUITE A LA SITUATION CRÉÉE PAR LE REJET JEUDI DU PRO-
JET DE BUDGET RECTIFICATIF ET SUPPLÉMENTAIRE POUR 1982 PAR LE

Global Communications

Global Communications

Global Communicato

Global

Global Communications

Global Communications

PARLEMENT, LE CONSEIL DEVRAIT EGALEMENT TRAITER DES ASPECTS REGLEMENTAIRE ET BUDGETAIRE DE LA "SOLUTION 1982" POUR LE ROYAUME UNI ET LA RFA.

2.4 QUESTIONS BUDGETAIRES

LE PARLEMENT A DEFINITIVEMENT ADOPTE LE BUDGET 1983 EN SUIVANT LES CONCLUSIONS DE SA COMMISSION DES BUDGETS ACCEPTEES PAR LE CONSEIL ET QUI ABOUTISSENT A UNE AUGMENTATION DE 177 MIO ECUS POUR LES CREDITS D'ENGAGEMENT ET 137 POUR LES PAIEMENTS.

PAR CONTRE, LE PARLEMENT, A L'ISSUE DE LONGS DEBATS ET D'UNE INTENSE ACTIVITE DU CONSEIL, A REJETE LE BUDGET RECTIFICATIF ET SUPPLEMENTAIRE NR 1 POUR 1982 QUI COUVRAIT LA "SOLUTION 82" POUR LES COMPENSATIONS EN FAVEUR DU ROYAUME-UNI ET DE LA RFA CONVENUES DANS LE CONSEIL. IL INVITE EN CONSEQUENCE COMMISSION ET CONSEIL A PRESENTER DE NOUVELLES PROPOSITIONS "JETANT LES BASES D'UNE SOLUTION DURABLE ET COMMUNAUTAIRE A DES SITUATIONS INACCEPTABLES QUI SONT APPARUES POUR CERTAINS ETATS MEMBRES". AU NOM DU CONSEIL, LE PRESIDENT MOELLER A SOULIGNE LA GRAVITE DE LA SITUATION AINSI CREEE QUI RISQUE D'ENGENDRER UNE CRISE DANS LES RELATIONS ENTRE ETATS MEMBRES ET ENTRE LES INSTITUTIONS.

2.5 AIDES A LA CONSTRUCTION NAVALE

AU PRIX DE QUELQUES DECLARATIONS UNILATERALES, LE COREPER S'EST MIS D'ACCORD SUR UNE PROROGATION DE LA DIRECTIVE ACTUELLE POUR UNE PERIODE DE DEUX ANS (TELEX DU 29.10.82).

2.6 CCR : PROGRAMME COMPLEMENTAIRE 1983 (SUPER SARA)

AUCUN ACCORD N'ETANT INTERVENU AU CONSEIL "AFFAIRES GENERALES" LE CONSEIL "RECHERCHE" REVIENDRA SUR LE DOSSIER LE 8 FEVRIER. ENTRETEMPS, LA COMMISSION DEVRA RECUEILLIR L'AVIS DE TROIS EXPERTS INDEPENDANTS SUR LA VALEUR DE LA CONTRIBUTION DU PROJET PAR RAPPORT AUX REALISATIONS EFFECTUEES DANS CE DOMAINE EN EUROPE ET AILLEURS AINSI QUE SUR LES COUTS DU PROJET.

2.7 ACIER : VOLET INTER

LE CONSEIL A ADOPTE UNE SERIE DE CONCLUSIONS TENDANT AU RENFORCEMENT DU SYSTEME ACTUEL DE MESURES ANTI-CRISE :

- APPUI AUX PRIX D ORIENTATION ENVISAGES PAR LA COMMISSION POUR APPLICATION A COMPTER DU 1ER JANVIER, EN INSISTANT SUR LA NECESSITE D'UNE SURVEILLANCE ATTENTIVE DU MARCHE,
- RENFORCEMENT DES CONTROLES DES LIVRAISONS, Y COMPRIS AUX NEGOCIANTS, EN VUE DE MIEUX ASSURER LE RESPECT DES DISCIPLINES EN MATIERE DE QUANTITES ET DE PRIX.

IL A ETE NOTE QUE LA COMMISSION PREPARAIT UNE NOUVELLE COMMUNICATION SUR LES PRIX D'ORIENTATION APPLICABLES AUX ACIERS SPECIAUX (DONT LE CAS EST A DISSOCIER DU RESTE DU PAQUET) ET CONVENU QU'UNE DECISION SERAIT PRISE EN JANVIER AU PLUS TARD POUR UNE EVENTUELLE EXTENSION DU TRAITE CECA.

2.8 RELANCE DU MARCHE INTERIEUR

LE CONSEIL EUROPEEN DE COPENHAGUE AVAIT CHARGE LE CONSEIL ''AFFAIRES GENERALES'' DE PRENDRE UNE DECISION, AU PLUS TARD A LA FIN DE MARS 1983 SUR LES MESURES PRIORITAIRES PROPOSEES PAR LA COMMISSION.

LE CONSEIL DU 13.12 N'A PAS PRIS DE DECISIONS FORMELLES MAIS EST PARVENU A UN CONSENSUS SUR LES POINTS SUIVANTS :

- LE CONSEIL ''A.G'' CONSACRERA EN 1983 PLUSIEURS REUNIONS SPECIALES A L'ORGANISATION DES TRAVAUX ET A L'ADOPTION DE CONVOIS DE PROPOSITIONS CONCERNANT LE MARCHE INTERIEUR AU SENS LARGE, Y COMPRIS DES DOSSIERS ACTUELLEMENT AFFECTES AUX CONSEILS TRANSPORTS, FINANCES, AGRICULTURE ETC.
- LES DECISIONS DU CONSEIL SERAIENT PREPAREES PAR UN GROUPE SPECIAL.

MERCREDI, AU NIVEAU DU COREPER, LES DIX -SUMONTANT CERTAINES DIVERGENCES D'APPRECIATION- ONT EXPRIME LEUR VOLONTE DE COOPERER ACTIVEMENT AVEC LA PRESIDENCE ALLEMANDE QUI ENTEND ABORDER DIREC-

Global Communications

Global Communications

TEMENT LE FOND DES PROBLEMES SANS ROUVRIRE LES ASPECTS DE PROCEDURE. LES REPRESENTANTS DE LA FRANCE ET DE L'ITALIE ONT CEPENDANT INDIQUE QU'ILS ENTENDAIENT QU'UN PARALLELISME SOIT EFFECTIVEMENT RESPECTE DANS LES DECISIONS SUR LES MESURES PRIORITAIRES DU MARCHE INTERIEUR ET LE RENFORCEMENT DES POLITIQUES COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE.

2.9 PREPARATION DU CONSEIL ''PECHE'' (21.12)

LE PROCHAIN CONSEIL DEVRA SE PRONONCER SUR L'ENSEMBLE DES ASPECTS, INTERNES ET EXTERNES, LIES A LA DEFINITION D'UNE POLITIQUE COMMUNE DE LA PECHE. LE RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LES TRAVAUX DU GROUPE A HAUT NIVEAU CHARGE DE PREPARER LES MESURES NATIONALES EVENTUELLEMENT APPLICABLES AU 1ER JANVIER NE FIGURERA PAS EXPRESSEMENT A L O.J. MAIS SES CONCLUSIONS POURRAIENT EVENTUELLEMENT ETRE EVOQUEES EN FONCTION DU DEROULEMENT DES TRAVAUX.

IL EST PREVU EN OUTRE QUE LA COMMISSION FERA RAPPORT SUR L'ETAT DES NEGOCIATIONS OU CONSULTATIONS MENEES AVEC LES PAYS TIERS ET, A LA DEMANDE DE LA DELEGATION FRANCAISE, SUR L'ETAT DES CONVERSATIONS EXPLORATOIRES AVEC CERTAINES ILES DES ANTILLES EN VUE DE LA NEGOCIATION D'ACCORDS DE PECHE.

I. ELARGISSEMENT

3.1 ADHESION ESPAGNE (CONFERENCE MINISTERIELLE 13.12)

DANS UNE DECLARATION DE CARACTERE POLITIQUE, M. FERNANDO MORAN, NOUVEAU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES A DECLARE NOTAMMENT QUE LA PLEINE INTEGRATION DE L'ESPAGNE CONSTITUE L'UN DES AXES FONDAMENTAUX DE LA POLITIQUE EXTERIEURE DE SON GOUVERNEMENT. IL A NOTAMMENT INSISTE POUR QUE L'ADHESION SE FASSE DANS DES DELAIS RAISONNABLES ET QU'UN CALENDRIER PRECIS SOIT FIXE AFIN DE PERMETTRE AUX DEUX PARTIES D'EFFECTUER LES ADAPTATIONS NECESSAIRES EN VUE D'UNE ADHESION ''COMPLETE, CERTAINE ET EQUILIBREE''.

M. MORAN A DECLARE EGALEMENT QUE LES REFORMES DE L'ACQUIS COMMUNAUTAIRE DOIVENT ETRE FAITES AVEC LA PARTICIPATION DE L'ESPAGNE ET QU'IL FAUT ABORDER DES A PRESENT TOUS LES CHAPITRES OUVERTS (SOCIAL, AGRICULTURE, PECHE, NOTAMMENT).

LE PRESIDENT DU CONSEIL A DECLARE QUE LA DECLARATION DE COPENHAGUE DOIT ETRE INTERPRETEE COMME UNE IMPULSION AUX NEGOCIATIONS ET ANNONCE QUE TROIS CONFERENCES MINISTERIELLES SONT PREVUES LORS DU PROCHAIN SEMESTRE.

3.2 ACCORD CEE-ESPAGNE 1970

SUITE A LA DEMANDE DU CONSEIL DE NOVEMBRE, LE VICE-PRESIDENT NATALI A FAIT PART AU CONSEIL DES REFLEXIONS DE LA COMMISSION, D'UNE PART, SUR LES PROBLEMES QUI SE POSENT AU NIVEAU DE LA GESTION DE L'ACCORD PAR L'ESPAGNE ET, D'AUTRE PART, SUR LE DESEQUILIBRE DES CONDITIONS TARIFAIRES RECIPROQUES DANS LE DOMAINE INDUSTRIEL DE CET ACCORD 'ARCHAIQUE'.

LA COMMISSION PRENDRA DES CONTACTS AVEC LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL ET FERA RAPPORT AU CONSEIL EN JANVIER.

4. RELATIONS EXTERIEURES

4.1 RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE COMMERCIALE COMMUNE

LES TRAVAUX DU COMITE 113 ONT FAIT APPARAITRE DES ACCORDS DE PRINCIPES SUR LES POINTS TECHNIQUES DU MEMORANDUM FRANCAIS : SURVEILLANCE STATISTIQUE ET EXPLOITATION DES DONNEES. PAR CONTRE, DES DIVERGENCES PROFONDES SONT APPARUES SUR :

- LA CREATION D'UN NOUVEL INSTRUMENT DE SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE, TYPE SECTION 301 DU 'US TRADE ACT',
- LA QUESTION PLUS GENERALE SOULEVEE PAR LA COMMISSION D'UNE AMELIORATION DES MECANISMES DECISIONNELS (EXTENSION DES COMPETENCES DE LA COMMISSION OU PROCEDURE 'GUILLOTINE' DU CONSEIL).

UN PROBLEME SUPPLEMENTAIRE DECOULE DU LIEN ETABLI PAR UNE DELEGATION ENTRE POLITIQUE COMMERCIALE EXTERIEURE ET MARCHE INTERIEUR (SUPRA PARA 2.8).

SUITE A UN ECHANGE DE VUES DANS LE COREPER, LA COMMISSION PRECISERA SES IDEES ET SOUMETTRA UNE NOUVELLE PROPOSITION DEBUT 83.

unications

Global Communications

Global Communications

Global

Global Communications

Global Communications

unications

4.2 CE/ETATS-UNIS

COMME ANNONCE, LE PRESIDENT THORN, LES VICE-PRESIDENTS ORTOLI HAFERKAMP, DAVIGNON ET M. DALSGER, ONT EU LE 10 DECEMBRE DES ENTRETIENS AVEC UNE DELEGATION MINISTERIELLE AMERICAINE COMPOSEE DE MM. SHULTZ, REGAN, BLOCK, BALDRIGE ET BROCK. LES DISCUSSIONS ONT PORTE SUR LES THEMES SUIVANTS :

- LES ECHANGES COMMERCIAUX : LES AMERICAINS ONT SOULIGNE QUE LA RECENTE REUNION MINISTERIELLE DU GATT AVAIT ETE UN SUCCES RELATIF ET LES ETATS-UNIS SONT SOUCIEUX DE POURSUIVRE SUR LA LANCEE DANS LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE, DES MESURES DE SAUVEGARDE ET DES TECHNOLOGIES DE POINTE. ILS ONT FAIT PART DE LEURS INQUIETUDES QUANT A LA ''CNUCEDISATION'' DU GATT PAR LES PVD. IL EST SELON EUX VITAL QUE LE GATT SOIT NEUTRE D'UN POINT DE VUE POLITIQUE.

- RELATIONS EST-OUEST : M. SHULTZ A ENUMERE LES DOMAINES SUR LESQUELS IL SOUHAITE LA POURSUITE DES ETUDES. IL EST UTILE, SELON LUI, QUE LA COMMISSION AIT ETE PRESENTE AUX ENTRETIENS A WASHINGTON ET IL A ESPERE QUE, DANS TOUTES LES ETUDES, LA COMMISSION POURSUIVRAIT SA COOPERATION POUR LES DOMAINES QUI RELEVANT DE SA COMPETENCE.

- POLITIQUE ECONOMIQUE : LA DELEGATION AMERICAINE A INDIQUE QU'IL Y A UN DEBUT DE REPRISE AUX ETATS-UNIS. CETTE REPRISE, DONT LA VIGUEUR N'EST PAS ETABLIE, SERAIT GRADUELLE.

- AGRICULTURE : LA DELEGATION AMERICAINE A ETE TRES MODEREE ET A FAIT PART DE SON SOUHAIT DE NE PAS ENGAGER UNE GUERRE COMMERCIALE. IL A ETE CONVENU, DE MANIERE INFORMELLE, QU'IL SERAIT PROGRESSE, AU NIVEAU DES FONCTIONNAIRES, A UN ECHANGE DE VUE COMPLET DES PROBLEMES, DES LE DEBUT JANVIER. UNE EVALUATION DES PROGRES SERAIT FAITE AVANT LA FIN MARS.

4.3 JAPON

LE CONSEIL A ADOPTE UN ENSEMBLE DE CONCLUSIONS :

- AU PLAN INTERNE, IL SOULIGNE LA NECESSITE D'AMELIORER LA COMPETITIVITE INTERNATIONALE DES INDUSTRIES EUROPEENNES ET DE LEUR PERMETTRE DE TIRER PLEINEMENT PROFIT D'UN MARCHÉ UNIQUE.

- AU PLAN EXTERNE, IL A MARQUE SON ACCORD SUR LE PAIEMENT AUX PROCEDURES DE L'ART. XXIII.2 DU GATT, INVITE LA COMMISSION A POURSUIVRE AVEC LES AUTORITES JAPONAISES L'EXAMEN DES DERNIERES DEMANDES D'OUVERTURE DU MARCHE JAPONAIS ET A OBTENIR DE CELLES CI DES ASSURANCES TANGIBLES D'UNE "POLITIQUE DE MODERATION EFFECTIVE ET CLAIREMENT DEFINIE" DES EXPORTATIONS JAPONAISES VERS LA COMMUNAUTE DANS SON ENSEMBLE DANS LES SECTEURS LES PLUS SENSIBLES.

LA COMMISSION FERA RAPPORT AU CONSEIL EN JANVIER.

4.4 TURQUIE

LA TURQUIE AYANT DECIDE (EN FAIT A TITRE DE RETORSION CONTRE LES MESURES DE SAUVEGARDE ADOPTÉES PAR LA COMMUNAUTE A L'EGARD DES EXPORTATIONS DE TEXTILES DE TURQUIE) D'IMPOSER UNE TAXE DE 15 0/0 SUR 45 PRODUITS CECA IMPORTES DE LA COMMUNAUTE, CELLE-CI, QUI ESTIME LA TAXE INCOMPATIBLE AVEC LES ENGAGEMENTS DE LA TURQUIE AU REGARD DE L'ASSOCIATION, A DEMANDE UNE REUNION DU COMITE D'ASSOCIATION CONVOQUE A BRUXELLES LUNDI 20 DECEMBRE EN VUE DE PRESENTER UN CERTAIN NOMBRE DE DEMANDES D'EXPLICATIONS.

4.5 ACCORD EURATOM/CANADA

LORS D'UN ECHANGE DE VUES AU COREPER SUR LE PROJET DE MANDAT DE NEGOCIATION, NEUF DELEGATIONS ONT MARQUE LEUR ACCORD SUR LE PROJET DE MANDAT. IL EST ESPERE QU'UNE DECISION POURRA INTERVENIR AU COURS DU 1ER TRIMESTRE 1983 AU NIVEAU DU COREPER.

4.6 ETHIOPIE

LE SENIOR MINISTER ETHIOPIEN, ATO HAILU YIMENU, A EU UN ENTRETIEN A BRUXELLES, LE 13 DECEMBRE AVEC M. PISANI. LES DISCUSSIONS ONT ESSENTIELLEMENT PORTE SUR LES DEVELOPPEMENTS DE L'ACTION SPECIALE ET DE LA STRATEGIE ALIMENTAIRE DEJA EVOQUES PAR M. PISANI A ADDIS ABEBA EN SEPTEMBRE DERNIER. LA PARTIE ETHIOPIENNE A SOULIGNE SON INTERET A PARTICIPER A CES OPERATIONS, DEMANDANT A LA COMMISSION UNE ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LA PHASE DE FORMULATION DE SA PROPRE STRATEGIE ALIMENTAIRE. M. PISANI A PROMIS DE DONNER RAPIDEMENT UNE SUITE FAVORABLE A CETTE REQUETE TOUT EN SOULIGNANT QUE LA MISE EN OEUVRE DES DIFFERENTES OPERATIONS DE LUTTE CONTRE LA FAMINE, DEMANDERA DES DELAIS.

LE MINISTRE YILU A EGALEMENT EVOQUE LA DEMANDE ETHIOPIENNE D'UNE AIDE ALIMENTAIRE PLURIANNUELLE, ACTUELLEMENT A L'INSTRUCTION.

4.7 ACIER : VOLET EXTERNE

LA COMMISSION A ENTAME LES NEGOCIATIONS AVEC LA PLUPART DES 14 PAYS TIERS EN VUE DE RENOUVELER LES ARRANGEMENTS SIDERURGiques POUR 1983. LA COMMISSION ESPERE CONCLURE RAPIDEMENT LES NEGOCIATIONS, NOTAMMENT AVEC LES PAYS DE L'AELE, CERTAINS PAYS DE L'EST AINSI QUE LA COREE DU SUD, ET POUVOIR PROCEDER A LA SIGNATURE DE L'ECHANGE DE LETTRE DANS LES PREMIERES SEMAINES DE JANVIER.

LE CONSEIL A PAR AILLEURS AUTORISE LA COMMISSION A ENTAMER DES CONVERSATIONS EXPLORATOIRES, D UNE PART, AVEC LE BRESIL, EN VUE D'ETENDRE L'ARRANGEMENT AUX PRODUITS CECA AUTRES QUE LA FONTE, ET, D'AUTRE PART, AVEC L AFRIQUE DU SUD, L'ARGENTINE ET LE VENEZUELA, EN VUE DE CONCLURE DES ARRANGEMENTS AVEC CES PAYS.

4.8 TEXTILES

COMME ANNONCE, LE CONSEIL A DECIDE LE MAINTIEN DE LA PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTE A L'AMF (ENTRETEMPS UN ACCORD EST INTERVENU AVEC LA COREE DU SUD).

EN CE QUI CONCERNE LES PAYS PREFERENTIELS, ON S'ATTEND A DES ARRANGEMENTS SATISFAISANTS POUR 1983 EN OBSERVANT CEPENDANT QUE LES CONTACTS SONT RETARDES AVEC L'ESPAGNE A LA SUITE DU CHANGEMENT DE GOUVERNEMENT ET QUE DES MESURES DE SAUVEGARDE SERONT NECESSAIRES VIS A VIS DE LA TURQUIE.

4.9 PAPIER JOURNAL : CONTINGENT COMMUNAUTAIRE 83

LE CONSEIL A MARQUE SON ACCORD SUR UN COMPROMIS CONSITANT A NE PAS AUGMENTER LE CONTINGENT 82 ET OUVRIR UN CONTINGENT TARIFAIRE DE 2,5 MIO DE TONNES DE PAPIER JOURNAL POUR 1983.

4.10 DROIT DE LA MER

LA REUNION DE MONTEGO BAY A CLOTURE DEFINITIVEMENT LES TRAVAUX DE LA 3E CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER. QUATRE JOURS DE DECLARATIONS POLITIQUES ONT PRECEDE LES CEREMONIES DE SIGNATURE DE L'ACTE FINAL DE LA CONFERENCE ET DE LA CONVENTION ELLE-MEME.

119 ETATS SUR 144 ETATS PARTICIPANTS ONT SIGNE LA CONVENTION LE JOUR MEME DE SON OUVERTURE A LA SIGNATURE. CE RESULTAT MONTRE L'ELAN DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE DANS L'ACCEPTATION DE LA CONVENTION, PHENOMENE SANS PRECEDENT DANS LES ANNALES DU DROIT INTERNATIONAL.

L'ACTE FINAL A ETE SIGNE LE 10 DECEMBRE AU NOM DE LA COMMUNAUTE SELON LA PRATIQUE DE LA SIGNATURE BICEPHALE (PRESIDENCE ET COMMISSION) AINSI QUE PAR LES DIX ETATS MEMBRES.

CINQ ETATS MEMBRES (DANEMARK, FRANCE, GRECE, IRLANDE, PAYS-BAS) ONT SIGNE LA CONVENTION. L'ABSTENTION DES CINQ AUTRES N'A PAS PERMIS A LA COMMUNAUTE DE SIGNER LA CONVENTION, COMPTE TENU DE LA CONDITION DE PARTICIPATION MAJORITAIRE DES ETATS MEMBRES DES

800558

ORGANISATIONS INTERNATIONALES ENONCEE PAR LA CONVENTION.

LA PRESIDENCE, QUI S'EST EXPRIMEE AU NOM DE LA COMMUNAUTE, ET LES 5 ETATS MEMBRES SIGNATAIRES DE LA CONVENTION ONT RAPPELE DANS LEURS DECLARATIONS, D'UNE PART, LEUR APPARTENANCE A LA COMMUNAUTE ET D'AUTRE PART ONT SUBORDONNE LA RATIFICATION DE LA CONVENTION (FRANCE, PAYS-BAS) A LA NECESSITE D'OBTENIR DES AMELIORATIONS AU SEIN DE LA COMMISSION PREPARATOIRE DE L'AUTORITE INTERNATIONALE DES FONDS MARINS. QUATRE ETATS MEMBRES NON SIGNATAIRES (BELGIQUE, ITALIE, REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE, ROYAUME-UNI) ONT RAPPELE LEUR INSATISFACTION QUANT AUX RESULTATS DE LA NEGOCIATION CONCERNANT LE REGIME D'EXPLORATION ET D'EXPLOITATION DES FONDS MARINS. LA DECLARATION BRITANNIQUE A ETE LA PLUS REMARQUEE PAR LA DURETE DE SON ANALYSE DES RESULTATS DE CETTE PARTIE DE LA CONVENTION. SEULS PARMIS LES PAYS TIERS, LES ETATS-UNIS ONT ETE AUSSI CRITIQUES QUE LE ROYAUME-UNI SUR LE SUJET.

LE PRESIDENT DE LA CONFERENCE A DECLARE QUE LA SIGNATURE DE LA CONVENTION ET SA RATIFICATION ETAIENT LA SEULE ISSUE POSSIBLE ET A REFUTE LES THESES AMERICAINES SUR LE DROIT COUTUMIER ET SUR LES RESULTATS CONCERNANT LES FONDS MARINS. CES PROPOS ONT ISOLE POLITIQUEMENT LES ETATS-UNIS, QUI, A CE STADE, N'ONT PAS ENCORE PRIS LA DECISION DE PARTICIPER AUX TRAVAUX DE LA COMMISSION PREPARATOIRE A KINGSTON DU 15 MARS AU 5 AVRIL 1983.

5. QUESTIONS INSTITUTIONNELLES ET DIVERSES

5.1 BUREAU DE LA COMMISSION

LES REPRESENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ETATS MEMBRES ONT RECONDUIT POUR LA PERIODE DU 6.1.1983 AU 5.1.1985 LES MANDATS DU PRESIDENT THORN ET DES VICE-PRESIDENTS DAVIGNON, HAFERKAMP, NATALI, ORTOLI ET TUGENDHAT.

5.2 DIRECTION GENERALE DU CREDIT ET DES INVESTISSEMENTS

LA COMMISSION A NOMME ENRICO CIOFFI, DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT ET DES INVESTISSEMENTS. AGE DE 41 ANS, ENRICO CIOFFI A FAIT UNE LONGUE CARRIERE BANCAIRE DANS DIVERSES INSTITUTIONS FINANCIERES ET GRANDES BANQUES ITALIENNES DANS LESQUELLES IL A ASSUME D'IMPORTANTES RESPONSABILITES.

E. NOEL, SECRETAIRE GENERAL, COMEUR
NNNN

*
24073 EURCOM B

21877 COMEU B